



POLITIQUE DE COHÉSION EUROPÉENNE 2014-2020

Cibler les investissements sur les principales priorités de croissance

La nouvelle politique de cohésion impose aux régions et aux États membres de cibler les investissements européens sur quatre domaines clés de croissance économique et de création d'emploi:

- Recherche et innovation
- Technologies de l'information et de la communication (TIC)
- Compétitivité des petites et moyennes entreprises (PME)
- Transition vers une économie à faibles émissions de CO₂

Priorité: renforcer la compétitivité des petites et moyennes entreprises

Pourquoi l'UE doit-elle investir dans les PME?

- 99% des entreprises actives au sein de l'Union européenne (environ 20 millions) sont des PME, c'est-à-dire qu'elles comptent moins de 250 employés. Ces entreprises sont un moteur clé de la croissance économique, de l'innovation, de l'emploi et de l'intégration sociale. Elles forment véritablement la colonne vertébrale de notre économie.
- Les PME en Europe détiennent la clé de la reprise économique, dans la mesure où elles prennent d'une part à leur compte deux emplois sur trois dans le secteur privé et où d'autre part, elles maintiennent un taux de croissance de l'emploi deux fois supérieur à celui des grandes entreprises.
- Les PME ont besoin d'aide pour bénéficier d'un meilleur accès au financement et pour attirer de la main-d'œuvre qualifiée. Elles sont également plus vulnérables aux changements économiques.
- Afin de rester concurrentiel sur le marché mondial, les PME doivent se montrer plus productives et améliorer la qualité et la différenciation de leurs produits, de leurs services et de leurs activités marketing.

De quelle manière la politique de cohésion a-t-elle soutenu les PME en 2007-2013?

Jusqu'à présent, différents rapports émis par les États membres ont démontré que:

- Les investissements de la politique de cohésion ont apporté une aide à plus de 73 500 jeunes entreprises et ont créé plus de 263 000 emplois au sein des PME.

- Près de 70 milliards EUR ont été réunis pour soutenir les entreprises, pour la plupart des PME, afin de renforcer leur capacité d'innovation, les encourager à faire davantage usage des technologies de l'information et de la communication, pour améliorer leur accès aux compétences ou moderniser leurs méthodes de travail.

La politique de cohésion 2014-2020 poursuivra le soutien accordé aux PME:

Les fonds de la politique de cohésion feront la promotion de l'entrepreneuriat et soutiendront la croissance des PME en tentant de lever les barrières à leur développement. L'objectif de la réforme de la politique de cohésion sera de doubler l'aide actuelle pour la porter à un seuil de 140 milliards EUR pour la période 2014-2020, notamment à travers l'utilisation accrue d'instruments financiers. Ces investissements accrus aideront les PME à:

- Accéder au financement à travers des subventions, des prêts, des garanties de prêts, du capital-risque, etc.
- Bénéficier d'un savoir-faire et de conseils sur le plan commercial, d'opportunités d'information et de réseautage, dont des partenariats transfrontaliers.
- Améliorer leur accès au marché mondial et limiter le risque entrepreneurial.
- Exploiter les nouvelles sources de croissance telle que l'économie verte, le tourisme durable, les services de santé et sociaux, dont l'«économie des séniors», et les industries culturelles et créatives.
- Former les entrepreneurs, les managers et les travailleurs aux défis de demain.
- Investir dans les ressources humaines et dans des organisations fournissant des services de formation professionnelle pratique.
- Forger des liens solides avec les centres de recherche et les universités afin de promouvoir l'innovation.

De nouvelles règles et mesures, simplifiées et communes, devraient faciliter l'accès des PME aux fonds de la politique de cohésion en 2014-2020. Celles-ci incluent notamment:

- Rapports en ligne sur la façon dont les fonds sont utilisés;
- Règles d'éligibilité plus claires;
- Audits mieux ciblés et moins fréquents pour les petites opérations; et
- Portée plus large et simplification accrue en matière de mise sur pied et d'accès aux instruments financiers.

Une nouvelle approche stratégique

- Chaque État membre doit dresser un cadre politique stratégique dédié aux jeunes entreprises en y présentant une vision globale de l'aide à l'entrepreneuriat.
- Ce cadre doit inclure des actions de sensibilisation et être partiellement consacré au développement des compétences entrepreneuriales, ainsi que comprendre des mesures aidant les jeunes entreprises à se lancer et avoir accès au financement, essentiellement à travers des microfinancements.
- Le «Small Business Act» pour l'Europe (SBA) est une autre action de l'Union européenne visant à mettre en place un cadre politique global pour les PME actives sur son territoire afin d'améliorer et promouvoir l'entrepreneuriat.